



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SUISSE ET PRINCIPAUTÉ DU LIECHTENSTEIN

Seul le texte prononcé fait foi

55^e Session de la Conférence Générale de l'AIEA

Déclaration prononcée par

M. W. Steinmann
Secrétaire d'État et Gouverneur de la Suisse

Vienne, le septembre 2011

Monsieur le Président,

Les délégations de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein vous présentent leurs chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la Présidence de la 55e session de la Conférence générale de l'AIEA et vous assurent de leur entière coopération dans l'exercice de votre fonction.

Elles sont particulièrement heureuses de saluer cette année l'arrivée du Royaume des Tonga, de la République démocratique populaire lao ainsi que du Commonwealth de la Dominique en tant que nouveaux État-membres de l'AIEA.

Monsieur le Président,

Nos populations et leurs gouvernements souhaitent témoigner encore une fois toute leur sympathie à la population japonaise frappée douloureusement par un tremblement de terre et un tsunami d'ampleur inconnue de mémoire d'homme.

Monsieur le Président,

D'un point de vue global, nous constatons que les développements encourageants enregistrés lors de la Conférence d'Examen du TNP de mai 2010 n'ont pas encore été suivis d'effets concrets immédiats.

Ainsi, dans le domaine du désarmement nucléaire, le mouvement initié par la ratification de New START semble s'essouffler et de nouvelles négociations de désarmement nucléaire ne sont malheureusement pas à l'ordre du jour, que ce soit entre les Etats-Unis et la Russie ou dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Dans le domaine des questions de prolifération nucléaire régionales, l'année écoulée n'a non plus pas apporté de développements permettant d'envisager de clore ces dossiers. Ainsi, l'AIEA a rendu dernièrement un rapport précisant l'état de sa connaissance du dossier nucléaire en République Populaire Démocratique de Corée, sans que des perspectives de déblocage se dessinent. Ces mêmes perspectives de progrès ont été absentes tout au long de l'année écoulée concernant le dossier de la Syrie et nous espérons que la rencontre agendée en octobre entre les autorités syriennes et l'AIEA permettra des avancées concrètes. Quant au dossier de la République Islamique d'Iran, certains signaux récents incitent à l'optimisme ; ils attendent toutefois à être confirmés.

La Suisse et la Principauté du Liechtenstein ne voient pas d'autre issue pour sortir de ces questions de prolifération nucléaire régionales que de passer par la voie diplomatique. Par

ailleurs, elles soutiennent fortement toute approche qui intégrerait pleinement l'Agence, afin de réaffirmer le rôle unique de l'AIEA dans la vérification.

En lien avec ces thématiques nucléaires au Moyen-Orient, l'AIEA organisera un Forum sur les zones dénucléarisée en novembre prochain. La Suisse soutient pleinement cette initiative qui permettra, nous l'espérons, de préparer le terrain en vue d'importantes échéances futures.

Monsieur le Président,

Ainsi qu'en témoigne l'histoire des développements technologiques de l'humanité, l'accident de Fukushima, entrera dans la catégorie des expériences malheureuses et, comme ces dernières, il servira de leçon ; du moins nous nous y sommes engagés et nous nous y employons. Lorsque l'analyse de la séquence accidentelle sera menée à son terme, il s'agira d'en tirer les conséquences pratiques et de mettre en œuvre les mesures nécessaires afin que cela ne se reproduise pas.

En Suisse dès l'annonce du tremblement de terre et du tsunami nous avons cherché à recueillir des informations pour tirer parti le plus vite possible de ce qui se passait. Dès le mois de mars notre autorité de sûreté demanda à nos centrales d'établir un centre de matériel de secours, situé hors des sites nucléaires, et de réévaluer la tenue des centrales au séisme, à la crue ainsi qu'à leur conjonction. Le 25 mars d'entente avec notre gouvernement elle soutint la demande de l'Union européenne d'effectuer des stress tests et décida d'y participer.

Quelques semaines plus tard, la Suisse rejoignait l'effort international lancé dans le cadre du G8-G20 destiné à renforcer le cadre de sûreté nucléaire et participait activement aux réflexions sur ce qui est devenu le Plan d'action sur la sûreté nucléaire accepté par le Conseil des gouverneurs la semaine passée.

M. le Président, tous nos objectifs dans le contexte du Plan d'action n'ont pas été atteints. Nous aurions souhaité plus d'engagements contraignants. La Suisse considère ce Plan d'action comme une première étape. Dès que toutes les conclusions de l'accident de Fukushima Daichi auront été tirées, nous espérons que lors de la tenue de la réunion extraordinaire des Parties à la Convention sur la Sûreté Nucléaire nous pourrions encore l'actualiser et le renforcer.

Dans l'intervalle, la Suisse va poursuivre les efforts initiés avec ses pays nucléaires voisins ainsi qu'au sein de WENRA. En effet, elle est convaincue que c'est par l'exemple que nous pourrions nous stimuler les uns les autres en vue d'améliorer nos compréhensions diverses de la notion complexe de culture de sûreté.

Monsieur le Président,

Suite à l'accident de Fukushima les demandes d'autorisation de construire trois nouvelles centrales nucléaires en Suisse ont été immédiatement suspendues par notre gouvernement.

Parallèlement, ce dernier a demandé que les scénarios énergétiques, élaborés en 2006 dans le but de définir ses choix stratégiques, soient revus à la lumière de la catastrophe. Au mois de mai, il décidait que les centrales nucléaires existantes ne seraient pas remplacées à la fin de leur durée de vie et que la stratégie de notre approvisionnement électrique devrait être adaptée en conséquence.

La Suisse veut s'engager dans une politique énergétique plus durable dont les éléments centraux sont l'accroissement de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. L'accroissement de l'efficacité énergétique devrait nous permettre de maintenir nos engagements dans le domaine du CO2 malgré le fait que dans un premier temps et pour une période transitoire, nous devons recourir aux centrales à gaz. Enfin, cette nouvelle politique énergétique nous donnera la possibilité de promouvoir les technologies Cleantech qui auront un effet positif sur la croissance économique et l'environnement.

Comme vous le constatez, M. le Président, la politique nucléaire de mon gouvernement a été profondément modifiée suite à l'accident de Fukushima !

M. le Président, j'en viens maintenant aux autres activités de l'Agence.

Dans le cadre de la Conférence d'examen du TNP de mai 2010, la Suisse avait lancé l'idée d'étudier la façon de réduire l'ensemble des efforts et des coûts qu'impliquent les contrôles au titre des garanties dans les États qui ont un Protocole additionnel en vigueur, donc offrant la meilleure transparence.

A cet effet, nous avons tenu un séminaire ce printemps qui s'est conclu par la publication d'une étude, intitulée « Optimizing the IAEA Safeguards System ». Cette étude a été

présentée ce mardi en marge de la Conférence Générale. Cette étude représente une contribution pour une maximisation des bénéfices de l'application du Protocole additionnel, pour l'Agence et pour les Etats concernés. Nous entendons encore approfondir ce sujet les mois à venir.

En diminuant les coûts du régime des garanties et le poids des contrôles, nous souhaitons rendre le Protocole additionnel plus attractif aux Etats qui hésitent à l'adopter. Nous sommes convaincus que les Etats ayant des accords de Garanties généralisées et un Protocole additionnel en vigueur, verront leur visibilité et leur crédibilité politique grandie, grâce à la transparence de leur domaine nucléaire.

Ma délégation porte beaucoup d'intérêt aux questions financières et budgétaires et ce d'autant plus que nous traversons une crise financière mondiale particulièrement grave. Pour nous, l'Agence a suffisamment de fonds pour mener à bien ses tâches statutaires. Dans ce contexte, nous réitérons notre demande pour que, et à l'instar d'autres organisations onusiennes, toute proposition ayant des incidences financières et administratives fasse l'objet d'un rapport du Directeur général afin que les pays membres puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause.

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite remercier la présidente du groupe de travail chargée de proposer un budget pour 2012. Sa tâche n'a pas été facile et les discussions ont malheureusement bien montré, une fois de plus, que l'accord obtenu n'est pas satisfaisant. En effet, et même si des efforts ont été faits, le budget ordinaire ne tient toujours pas compte des dépenses d'investissement.

Par ailleurs et sans vouloir minimiser ici les impératifs de sûreté, de non prolifération, de sécurité ou de développement technologique ou scientifique, nous souhaitons qu'à terme le budget de la Coopération technique soit intégré dans le budget ordinaire. J'en profite pour le redire, les délégations de la Suisse et de la Principauté du Liechtenstein sont de celles qui considèrent que l'Art 2 du Statut est la raison fondamentale de l'adhésion de la toute grande majorité des Etats de la planète à l'Agence et que de ce fait le Fond de coopération technique doit se trouver intégré au Budget ordinaire.

Monsieur le Président,

Avant de terminer j'aimerais vous donner quelques informations qui concernent les dépôts de nos déchets nucléaires.

En 2008 notre gouvernement a adopté un « Plan sectoriel pour le dépôts en couches géologiques profondes » qui à terme nous permettra de choisir les sites de dépôts pour, d'une part, nos déchets nucléaires faiblement et moyennement radioactifs et pour, d'autre part, ceux qui sont hautement radioactifs.

A ce jour six domaines d'implantation géologiques ont été sélectionnés et déclarés techniquement appropriés pour accueillir des déchets nucléaires. Ils font l'objet d'une vaste consultation de la population concernée ainsi que des autorités cantonales et des pays voisins. L'évaluation de cette consultation est en cours.

A la suite de cette décision les responsables du projet soumettront aux régions concernées pour héberger un dépôt, des propositions de site pour recevoir les infrastructures de réception des déchets. Les populations locales pourront les discuter et proposer d'autres sites ; la stratégie de développement régional et l'analyse des impacts socioéconomiques seront également l'objet de ces discussions.

D'ici quelques années, ce processus permettra de déterminer un site pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs et un autre pour ceux qui sont hautement radioactifs. Un dépôt combiné sera également envisageable.

Pour terminer, M. le Président, j'aimerais remercier chaleureusement, au nom de la délégation de la Suisse et de celle de la Principauté du Liechtenstein, les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat ainsi que le directeur général, M. Amano, de la qualité des travaux effectués tout au long de l'année écoulée, mais surtout du dévouement de tous pour répondre aux attentes de la communauté internationale pendant les mois qui ont suivi le séisme majeur qui a frappé durement la population japonaise.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention.